



CAA

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

**ASSOCIATION
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

LIVRE ET LECTURE

**1030, AVENUE JEAN MERMOZ
34000 MONTPELLIER**

**COMPTES ANNUELS
&
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010



**ASSOCIATION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
LIVRE ET LECTURE**

**1030, AVENUE JEAN MERMOZ
34000 MONTPELLIER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2010**, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de *L'ASSOCIATION LANGUEDOC-ROUSSILLON LIVRE ET LECTURE*, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons notamment vérifié l'exhaustivité de la comptabilisation des subventions et des fonds dédiés par rapport aux documents collectés au sein de votre Association et aux entretiens que nous avons eus avec vos services.

- **Subventions attribuées :**

Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des subventions comptabilisées, ainsi que du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont porté sur l'analyse des conventions de subventions signées entre votre Association et ses financeurs, ainsi que sur les documents de suivi de la trésorerie et des subventions établis en interne.

- **Fonds dédiés :**

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par financeur et par exercice dans la note sur les fonds dédiés de l'annexe. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

MONTPELLIER, LE 4 AVRIL 2011

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES**



**GERARD JEANNET
ASSOCIE GERANT**

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

ACTIFExercice clos le
31/12/2010
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2009
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	44 798	28 209	16 589	2,42	29 072	5,43
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 100	672	429	0,06	704	0,13
Autres immobilisations corporelles	66 847	26 532	40 315	5,87	46 409	8,66
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	153		153	0,02	153	0,03
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 165		4 165	0,61	4 204	0,78
TOTAL (I)	117 062	55 412	61 650	8,98	80 540	15,03
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	2 854		2 854	0,42	327	0,06
Créances usagers et comptes rattachés	13		13	0,00	55	0,01
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					685	0,13
. Personnel						
. Organismes sociaux	531		531	0,08	546	0,10
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	204 467		204 467	29,78	230 742	43,07
Valeurs mobilières de placement	209 146		209 146	30,46	134 949	25,19
Disponibilités	177 702		177 702	25,88	87 072	16,25
Charges constatées d'avance	30 208		30 208	4,40	797	0,15
TOTAL (II)	624 921		624 921	81,02	455 174	84,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	741 983	55 412	686 571	100,00	535 714	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	57 000	8,30	57 000	10,64
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	163 574	23,82	63 916	11,93
Résultat de l'exercice	78 182	11,39	99 658	18,60
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	298 757	46,51	220 574	41,17
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 000	1,17		
TOTAL (II)	8 000	1,17		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	277 329	40,39	217 329	40,57
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)	277 329	40,39	217 329	40,57
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 259	7,17	42 029	7,85
Autres	52 026	7,58	45 782	8,55
Produits constatés d'avance	1 200	0,17	10 000	1,87
TOTAL (IV)	102 485	14,93	97 811	18,26
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	686 571	100,00	535 714	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	4 247		4 247	100,00	5 477	100,00	-1 230	-22,45
Montants nets produits d'expl.	4 247		4 247	100,00	5 477	100,00	-1 230	-22,45
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			573 175	N/S	730 933	N/S	-157 758	-21,57
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			10 000	235,46	41 027	749,08	-31 027	-75,62
Autres produits			9	0,21	11	0,20	-2	-18,17
Reprise de provisions					6 000	109,55	-6 000	-100,00
Transfert de charges			6 429	151,38	8 026	146,54	-1 597	-19,89
Sous-total des autres produits d'exploitation			589 613	N/S	785 997	N/S	-196 384	-24,98
Total des produits d'exploitation (I)			593 860	N/S	791 474	N/S	-197 614	-24,98
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			2 549	60,02	1 937	35,37	612	31,60
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			2 549	60,02	1 937	35,37	612	31,60
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					523	9,55	-523	-100,00
Sur opérations en capital			30	0,71			30	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			30	0,71	523	9,55	-493	-94,25
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			596 439	N/S	793 933	N/S	-197 494	-24,87
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			596 439	N/S	793 933	N/S	-197 494	-24,87
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières					117	2,14	-117	-100,00
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			12 178	266,74	77 960	N/S	-65 782	-84,37
Services extérieurs			53 524	N/S	44 774	617,49	8 750	19,54
Autres services extérieurs			83 522	N/S	96 844	N/S	-13 322	-13,75
Impôts, taxes et versements assimilés			20 738	488,30	19 205	350,65	1 533	7,96
Salaires et traitements			171 773	N/S	235 859	N/S	-64 086	-27,16
Charges sociales			71 516	N/S	79 202	N/S	-7 686	-9,89
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements	23 821	580,89	17 198	314,00	6 623	38,51	
Dotations aux provisions							
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	70 000	N/S	105 000	N/S	-35 000	-33,32	
Autres charges	13	0,31	4	0,07	9	225,00	
Total des charges d'exploitation (I)	507 085	N/S	676 163	N/S	-169 078		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées	78	1,84	123	2,25	-45	-36,58	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)	78	1,84	123	2,25	-45	-36,58	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	3 093	72,83	17 989	328,45	-14 896	-82,80	
Sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 000	188,37			8 000	N/S	
Total des charges exceptionnelles (IV)	11 093	261,20	17 989	328,45	-6 896	-38,32	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	518 256	N/S	694 275	N/S	-176 019	-25,34	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	78 182	N/S	99 658	N/S	-21 476	-21,54	
TOTAL GENERAL	596 439	N/S	793 933	N/S	-197 494	-24,87	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
TOTAL							

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 686 571,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 78 182,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/03/2011 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 117 062

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	41 820	2 979		44 798
Immobilisations corporelles	65 955	1 992		67 947
Immobilisations financières	4 356	-39		4 317
TOTAL	112 131	4 931		117 062

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 55 412

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 748	15 461		28 209
Immobilisations corporelles	18 843	8 361		27 204
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	31 591	23 822		55 412

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	12 714	11 961	753	de 1 à 3 ans
Site internet	32 084	16 248	15 837	de 3 à 5 ans
Materiel et outillage	1 100	672	429	4 ans
I.g.a.a divers	32 574	5 829	26 744	10 ans
Mat. bureau et informatique	27 085	18 281	8 804	de 3 à 10 ans
Mobilier	7 188	2 422	4 766	de 5 à 10 ans
TOTAL	112 745	55 412	57 333	

3.2 - Etat des créances = 239 384

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 165		4 165
Actif circulant & charges d'avance	235 219	235 219	
TOTAL	239 384	235 219	4 165

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 531**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	531
Disponibilités	
TOTAL	531

3.4 - Charges constatées d'avance = 30 208

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 8 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		8 000			8 000
TOTAL		8 000			8 000

4.2 - Etat des dettes = 102 485

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	287	287		
Fournisseurs	49 259	49 259		
Dettes fiscales & sociales	51 738	51 738		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 200	1 200		
TOTAL	102 485	102 485		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 22 905

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 331
Dettes fiscales & sociales	15 573
Autres dettes	
TOTAL	22 905

4.4 - Produits constatés d'avance = 1 200

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 247

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 896	91,74 %
Produits des activités annexes	351	8,26 %
TOTAL	4 247	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations des 3 plus hauts cadres est de : 92 013€

Les administrateurs n'ont pas reçu de rémunération au titre de leur fonction.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	6	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 531

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	531
Organismes sociaux produits à recevoir(4387000000)	531
TOTAL	531

8.2 - Charges constatées d'avance = 30 208

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	30 208
TOTAL	30 208

8.3 - Charges à payer = 22 905

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	7 331
Fournisseurs factures non parvenues(4081000000)	7 331
Dettes fiscales et sociales :	15 573
Provision cp(4282000000)	9 004
Charges/conges payes(4382000000)	4 886
Etat charges a payer(4486000000)	1 683
TOTAL	22 905

8.4 - Produits constatés d'avance = 1 200

Produits constatés d'avance	Montant
Subv cstes avance ministere culture(4870010000)	1 200
TOTAL	1 200

RESSOURCES	SITUATIONS	MONTANT INITIAL (BUDGET)	FONDS A ENGAGER AU DEBUT DE L EXERCICE (COMPTE 194 sldc au 01/01)(a)	ACTIONS MENEES S/N UTILISATION EN COURS D'EXERCICE (COMPTE 789)(b)	ENGAGEMENT A REALISE SUR NOUVELLES RESSOURCES AFFECTES (recues sur N mais non réalisées)(COMPTE 689)(c)	FONDS RESTANTS A ENGAGER EN FIN D'EXERCICE (a)-(b)+© compte 194
DRAC Numérisation 2007		67.840,00	19.537,00	0%		19.537,00
DRAC Numérisation 2008		25.000,00	25.000,00	0%		25.000,00
DRAC Numérisation 2009		35.000,00	35.000,00	0%		35.000,00
DRAC: Colloque Architecture et Patrimoine 2010		10.000,00	10.000,00	100%	10.000,00	0,00
REGION LR: numérisation 2007		40.000,00	7.792,00	0%		7.792,00
REGION LR: numérisation 2008		60.000,00	60.000,00	0%		60.000,00
REGION LR: numérisation 2009		60.000,00	60.000,00	0%		60.000,00
	<i>Sous total</i>	<i>297.840,00</i>	<i>217.329,00</i>			<i>207.329,00</i>
AU 31/12/2010						
DRAC Ateliers d'écritures 2010		1.500,00 €		100%	0%	0,00
DRAC Coordination patrimoine 2010		20.300,00 €		100%	0%	0,00
DRAC Accompagnement Lib et Ed 2010		29.000,00 €		100%	0%	0,00
DRAC Centre de ressources 2010		140.700,00 €		100%	0%	0,00
DRAC Numérisation presse 2010		10.000,00 €		0%	100%	10.000,00
REGION LR Fonctionnement 2010		280.000,00 €		100% (P A R)		
REGION LR Auteurs au lycée 2009/2010		20.000,00 €		100%	0%	0,00
FEDER 2009 : Portail numérique 2009 - I3		24.539,71 €		100%	0,00%	0,00
FEDER 2010 : Portail numérique 2010 - I3		20.675,29		100% (P A R)		
REGION 2010 3E PHASE		60.000,00		0%	100%	60.000,00
		606.715,00				
TOTAUX		904.555,00	217.329,00	10.000,00	70.000,00	277.329,00

<u>VENTILATION 789</u>	
<u>789001 REPRISE FONDS DEDIES DRAC</u>	10.000,00
<u>789002 REPRISE FONDS DEDIES REGION</u>	0,00
<u>789004 REPRISE FONDS DEDIES FEDER</u>	
TOTAL	10.000,00

<u>VENTILATION 689</u>	
<u>689001 FONDS A DEDIES DRAC</u>	10.000,00
<u>689002 FONDS DEDIES REGION</u>	60.000,00
<u>689004 FONDS DEDIES FEDER</u>	0,00
TOTAL	70.000,00



**ASSOCIATION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
LIVRE ET LECTURE**

1030, AVENUE JEAN MERMOZ
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

✓ **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1. CONVENTIONS AVEC LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Par convention en date du 30 juillet 2010, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a attribué et versé sur l'année 2010 une subvention annuelle de 201.500 euros pour les projets suivants :

- | | |
|---|---------------|
| - Coordination du programme régional de numérisation : | 20.300 euros |
| - Centre de ressources : | 140.700 euros |
| - Accompagnement des éditeurs et des libraires : | 29.000 euros |
| - Numérisation de la presse ancienne : | 10.000 euros |
| - Actions en direction des personnes placées sous main de justice : | 1.500 euros |


1



A la clôture de l'exercice, 10.000 euros de cette subvention ont été comptabilisés en fonds dédiés.

Les subventions concernant les exercices antérieurs pour l'aide à la numérisation de la presse ancienne locale et régionale figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

- 2007 : 19.537 euros
- 2008 : 25.000 euros
- 2009 : 35.000 euros

Ces montants ont été effectivement versés à votre Association.

2. CONVENTIONS AVEC LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Par convention en date du 21 janvier 2010, la Région LANGUEDOC-ROUSSILLON a attribué à votre Association une subvention de 340.000 euros pour l'année 2010 qui se décompose de la manière suivante :

- | | |
|--|---------------|
| - Ensemble des actions de la structure : | 280.000 euros |
| - Numérisation de la presse ancienne : | 60.000 euros |

A la clôture de l'exercice, un solde de 116.000 euros reste à encaisser de la Région et 60.000 euros de cette subvention (correspondant à la numérisation de la presse ancienne) ont été comptabilisés en fonds dédiés.

Les subventions concernant les exercices antérieurs pour l'aide à la numérisation de la presse ancienne locale et régionale figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

- 2007 : 7.792 euros, non encore encaissés à la clôture de l'exercice ;
- 2008 : 60.000 euros, encaissés à hauteur de 30.000 euros à la clôture de l'exercice ;
- 2009 : 60.000 euros, encaissés à hauteur de 30.000 euros à la clôture de l'exercice.

Les Administrateurs concernés par ces conventions sont les représentants des financeurs au sein de votre Conseil d'Administration.

MONTPELLIER, LE 04 AVRIL 2010

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES

GERARD JEANNET
ASSOCIE GERANT